Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal (2020 à 2026) - **2023 04**

Du 23 juin 2023 à 20H00

- **Présents** : Chantal Ducouret, Gisèle Lozier, Pierre Anthouard, Joel Jumelin, Victor Mabire. Bruno Courbot
- **Présents avec pouvoirs :** Daniel Lebeury (pouvoir à Joel Jumelin), Jean-Guillaume de Tocqueville (pouvoir à Pierre Anthouard), Philippe Gohel (procuration à Gisèle Lozier), Marlène Lemoigne (pouvoir à Chantal Ducouret) **Absent excusé** : Didier Loir
- **Nomination du secrétaire de séance en ouverture du conseil municipal**: Pierre Anthouard.

Ordre du jour

Annulation de la délibération prise lors du Conseil du 31 mars 2023 sur la taxe d'aménagement 2023

La préfecture a demandé d'annuler les dispositions prises sur la taxe d'aménagement 2023. En effet la modification de cette taxe ne peut être effectuée en cours d'année.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour

Fixation de la taxe d'aménagement 2024

Le taux de cette taxe n'a pas été modifié depuis 2011. Cette taxe notamment à financer les équipements de la commune et mériterait d'être modifié en 2024. La commune peut fixer librement un autre taux jusqu'à 5%.

Il est proposé de revaloriser ce taux et le porter à 3% sur l'ensemble de la commune à compter du 01/01/2024.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour

Attribution des subventions 2023

Les subventions suivantes sont accordées :

ELAN de Tocqueville : selon la décision prise lors du Conseil du 17 novembre 2022, nous attendons le début de saison 2023/2024 pour avoir le nombre d'équipes et de joueurs engagés, ainsi qu'un bilan moral et financier.

- 20 € par enfant licencié au club, avec un maximum de 520 € annuel, - 60 € par équipe sénior, avec un maximum de 180 € annuels

****

Associations sportives et culturelles du Canton : 10€/enfant de Tocqueville adhérent

UNC de Tocqueville : ……..70€
Amicale Ecoles Publiques de St Pierre Eglise :…… 50€
Le Souvenir Français du Val de Saire :…….. 20€
SNSM Barfleur : ……..30€
Restaurants du Cœur Manche : …… 30€
APF Paralysés de France : …….. 20€
Ass Entraide Handicapés Montebourg : ……50€
Ass Femmes Cherbourg : ..... 20€
Ass. A. de Tocqueville sauvegarde de l'Eglise : … 100€
Secours Catholique Manche : ……..30€
Union des Donneurs de Sang Cherbourg : ……20€
Festival les Musiques Vagabondes Tocqueville : 100€
Amicale des Pompiers de St Pierre Eglise : …….. 50€
Société de chasse La Tocquevillaise : ……..70€
Les Ateliers de St Pierre Eglise : ……..20€
SNSM Fermanville : ……30€
Panier du Val de Saire : ……..30€
ADEVA Cherbourg : ……20€
Ass Aveugles de la Manche : ……..50€
Ass Soins Palliatifs du Nord Cotentin : ……70€
Itinérance Cherbourg : ……..50€
Rêves Manche : ……..40€
Secours Populaire : ……..30€
MAIA Alzheimer et apparentée : ……..50€
ADMR :……30€
Cœur et Cancer :……100€

Voté à l'unanimité : 10 voix pour

Affaires et questions diverses

Travaux de l'Eglise : ils vont démarrer courant octobre pour une durée d'environ 8 mois. Pendant cette période l'église sera fermée au public. Début octobre le déménagement des meubles sera organisé.

La déclaration de travaux a été faite auprès du Service Instructeur de Valognes afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Il va falloir négocier l'ouverture d'une ligne de crédit auprès d'une banque pour gérer la trésorerie, sachant que la majorité des subventions obtenues n'est versée qu'après le paiement des travaux et que la TVA n'est récupérée par la commune que l'année qui suit leur facturation.

Pour certaines subventions, une autorisation d'avance est possible à hauteur de 30%. Les demandes vont être faites.

Plan Local d'Urbanisme intra-communautaire : un dossier avec un plan a été envoyé en mairie, accompagné d'un questionnaire à compléter avant fin octobre. Il s'agit de commencer à définir ce que souhaite la commune sur les constructions à venir.

Des réunions seront organisées pour remplir le questionnaire ; il y aura besoin de volontaires.

La fin du processus du PLUi n'interviendra pas avant 2025.

….**La mairie** a reçu des consignes de la Trésorerie concernant les hausses de loyer des logements communaux. Sans DPE la hausse ne sera pas applicable. Une annulation de titre de cette augmentation va être faite prochainement.

…. **Equipements** de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : la citerne près du lotissement a été posée, mais il a y eu un problème lors de l'installation de la vanne, ce qui a généré des fuites. La réparation a été faite et la réserve incendie est désormais opérationnelle pour le centre du village. Une plantation sera faite le long de la clôture. Le programme de travaux 2023 est respecté, la bouche à incendie située à Ingleville a été remplacée, celle d'Ozeville réparée.

…. **Cimetière** : il a été précisé et rappelé que l'entretien des monuments est à la charge des familles, pas de la commune. Cette dernière s'occupe uniquement de l'entretien et du nettoyage des allées du cimetière.

Rappel de dates : **Activités organisées à Tocqueville**

6 août : Vide grenier, vide dressing grillades, de 7h00 à 18h00 organisé par le comité des fêtes.

6 août : Pièce de théâtre '' LUCHINI et moi'' de Olivier SAUTON au château de Tocqueville, 12€ au château à 18h00 / Réservation obligatoire 06.12.96.86.39

15 août ; Visite théâtralisée ; A. de Tocqueville, sa famille et amis, Napoléon, etc … sous formes de saynètes …….. / Réservation obligatoire 06.12.96.86.39